



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

130
ans d'action
en faveur des
parlementaires

+41 22 919 41 50
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Note d'orientation : correspondants Parline

Qui sont les correspondants Parline et que font-ils ?

Les correspondants Parline sont des membres du personnel des parlements nationaux qui jouent le rôle de point focal de l'UIP pour Parline au sein de chaque chambre/parlement. Leur mission principale est de veiller à ce que toutes les données relatives à leur parlement soient à jour et correctes sur Parline. Leurs fonctions consistent notamment à :

- remplir (ou coordonner le remplissage) les [questionnaires](#) que l'UIP envoie aux parlements afin de recueillir ou de vérifier des données pour Parline ;
- [prendre l'initiative](#) de faire connaître tout changement modifiant les informations de leur parlement. Voir l'[aide-mémoire](#) qui décrit en détail les informations actualisées devant être envoyées à l'UIP chaque fois qu'il y a un changement ;
- formuler des observations et des suggestions pour améliorer Parline.

Pourquoi un réseau de correspondants Parline est-il nécessaire ?

Parline est une ressource publique gratuite unique en son genre qui comprend des informations sur tous les parlements nationaux du monde, quel que soit leur statut vis-à-vis de l'UIP. La base de données est fréquemment utilisée par les parlements à des fins de recherche, de correspondance et d'information, et facilite leur travail au quotidien. Elle fournit également des informations aux citoyens, aux universitaires, aux journalistes et aux organisations internationales, améliorant ainsi les connaissances, la transparence et la recherche comparative sur les parlements.

La composition, les méthodes de travail et la structure des parlements sont en constante évolution. Environ 70 chambres parlementaires sont renouvelées chaque année. Une centaine de présidents de parlements et de secrétaires généraux nouveaux ou réélus sont enregistrés chaque année dans Parline. Cependant, ces données ne représentent qu'une petite partie des plus de 600 champs de données disponibles pour chacune des chambres répertoriées dans Parline, qui sont plus de 270.

Nous attendons des parlements qu'ils se chargent de leurs propres données dans Parline et qu'ils fournissent régulièrement des informations actualisées à l'UIP.

Les dernières modifications apportées à Parline ont permis d'améliorer la capacité de comparaison des données entre les parlements pour plus de 100 points de données. Cette avancée inclut, pour la première fois, l'historique des activités annuelles.

Cependant, la qualité de Parline dépend de la qualité des données fournies par les parlements. ***Parline est le fruit d'efforts collectifs. Le réseau de correspondants Parline garantit une responsabilité partagée s'agissant de Parline et de l'intégrité, ainsi que de la pertinence des données hébergées.***

Nous nous réjouissons de collaborer avec le réseau des correspondants Parline et de le développer.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse parline@ipu.org.

Quel est le profil idéal d'un correspondant Parline ?

Chaque parlement peut décider de la personne à désigner comme correspondant Parline. L'intéressé doit bien connaître le Parlement et être très à l'aise avec les données. La précision et le souci du détail sont des qualités très importantes pour un correspondant Parline !

Dans bien des cas, ce rôle pourrait convenir à quelqu'un qui travaille à la bibliothèque du parlement ou dans les services de recherche.

Pourquoi ce rôle devrait-il être ajouté à la description de poste de l'intéressé ?

Si le rôle de correspondant Parline est inclus dans la description de poste, la mission est reconnue comme étant importante. Le parlement sait vers qui se tourner concernant ses données sur Parline. Le correspondant Parline voit son travail reconnu et salué. L'UIP est mieux à même de trouver le bon interlocuteur au parlement.

Quelle est la différence entre un correspondant Parline et un secrétaire de groupe de l'UIP ?

La réponse peut varier. Certains parlements préféreront peut-être désigner le secrétaire du groupe de l'UIP comme correspondant Parline. Après tout, celui-ci est déjà en contact très régulier avec l'UIP, connaît l'Organisation et le personnel, etc.

Cependant, les secrétaires des groupes de l'UIP ont déjà beaucoup d'autres responsabilités. Le fait d'être correspondant Parline implique une responsabilité supplémentaire en matière de collecte et de communication de données sur le parlement. Ce rôle pourrait mieux convenir à un membre de l'administration parlementaire qui s'acquitte déjà de cette tâche dans le cadre de son travail, par exemple à la bibliothèque parlementaire.

Chaque parlement doit décider de la manière d'organiser son travail. Si les rôles de secrétaire du groupe de l'UIP et de correspondant Parline sont assumés par des personnes différentes, il leur faudra trouver une bonne façon de travailler ensemble et de se tenir mutuellement au courant de la situation.

Actuellement, environ 35 pour cent des membres du réseau des correspondants Parline sont à la fois correspondant Parline et secrétaire de groupe de l'UIP.

Un parlement peut-il avoir plus d'un correspondant Parline ?

Oui. En particulier si le parlement est bicaméral – chaque chambre souhaitera peut-être désigner son propre correspondant Parline. C'est au parlement d'en décider.

Combien de temps dure le mandat de correspondant Parline ?

L'UIP recueille des données sur les parlements depuis les années 1960 et continuera de le faire dans un avenir prévisible. La fonction de correspondant Parline est donc permanente. Chaque parlement peut décider si le correspondant

Parline sera le même d'année en année ou si ce rôle reviendra à une personne différente tous les ans ou tous les deux ans. Veuillez faire savoir au Secrétariat de l'UIP à l'adresse parline@ipu.org si vous avez des dispositions spécifiques à ce sujet.

A quelle fréquence l'UIP prendra-t-elle contact avec les correspondants Parline ?

L'UIP contactera les correspondants Parline à différents moments de l'année pour demander des données, éclaircir les informations communiquées ou vérifier que les données dans Parline sont toujours à jour.

L'[aide-mémoire](#) donne un aperçu du calendrier ordinaire et des données que les correspondants de la Parline doivent fournir.

Le Secrétariat de l'UIP peut également contacter les correspondants Parline de manière exceptionnelle afin de recueillir ou de vérifier des informations relatives aux domaines thématiques couverts par le programme de travail de l'UIP (par exemple, les présidents de parlement, l'égalité des sexes, les jeunes, les droits de l'homme).

Combien de temps les correspondants Parline devront-ils consacrer à leur fonction ?

D'après les estimations, un correspondant Parline consacrerait jusqu'à cinq jours de travail à sa fonction sur une période d'un an. En d'autres termes, il s'agit d'une très petite partie du temps de travail d'un employé ordinaire.